

mentation, et voici que, par un bond plus accentué que tous les autres, les quatre premiers mois de 1906 donnent à eux seuls, une progression de plus de 15 p. c. à l'entrée comme à la sortie.

Proportions gardées, c'est deux ou trois fois plus d'affaires que n'en font la France et l'Allemagne, quatre fois le chiffre des Etats Unis et cinq fois celui de l'Italie.

Le développement de notre mouvement maritime est plus rapide encore. Rien qu'à Anvers, la progression depuis 1830 est de 1 à 100 ; et elle s'accroît constamment, alors cependant qu'à côté de notre métropole, nous avons maintenant en Belgique les vastes installations de Gand, de Zeebrugge et d'Ostende, sans parler de Bruxelles dont le port se termine.

Partout, dans nos provinces, l'industrie est prospère ; on évalue à trois milliards le capital qui y est engagé et nous mettons à son service environ 750 000 chevaux-vapeur. Le « Moniteur des Intérêts matériels » évaluait dernièrement notre capital mobilier, rien que pour les valeurs cotées, à environ 10 milliards.

L'agriculture est enfin sortie de la crise qui l'avait si longtemps déprimée et, en moyenne, le prix de la terre s'est relevée de plus d'un tiers.

Mais aussi, Messieurs, quel effort n'a pas fait le pays ! Je vous parlais tantôt de nos travaux maritimes : combien n'avons nous pas aussi amélioré nos moyens de transport à l'intérieur ? En 1830, nous avions 3 000 kilomètres de route et quelques voies navigables. C'est là ce que nous avaient laissé pour héritage toutes les générations qui dans le cours des siècles nous ont précédés. — Aujourd'hui, le pays est sillonné de canaux et de rivières navigables, l'étendue de nos routes est triplée et il y faut ajouter 4 650 kilomètres de chemins de fer, formant le réseau le plus serré qu'il y ait au monde, et 2 479 kilomètres de chemins de fer vicinaux.

Tout cela représente un effort énorme. En 1874, lorsque je dressais, pour la première fois, mon budget comme ministre des Travaux publics, j'y inscrivais pour les routes, non sans quelque orgueil, un crédit de 3 762 000 francs. En 1904, l'Etat a consacré à ce même objet, sous diverses rubriques, des crédits qui se sont élevés à plus de 16 millions, et la dépense prévue